



communiqué

Date

Le 8 septembre 1992

Pour publication

N° 177

LE GOUVERNEMENT ANNONCE LA PUBLICATION PROCHAINE DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE L'ALENA DANS UNE PERSPECTIVE ENVIRONNEMENTALE

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Jean Charest, ministre de l'Environnement, ont annoncé aujourd'hui que les résultats de l'examen environnemental prévu dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) seraient publiés dès que le Cabinet les aura étudiés.

Le comité interministériel qui s'en charge a presque terminé ses travaux. Il présentera son rapport au Cabinet à peu près en même temps que la version juridique de l'accord, soit vers la fin de septembre probablement.

« La publication des données issues de l'examen environnemental de l'ALENA contribuera à mieux renseigner les gens à ce sujet, » a dit M. Wilson. Il a fait remarquer qu'au cours des négociations qui ont entouré l'ALENA, on avait envisagé soigneusement sa dimension écologique. « Cet accord renferme plus de dispositions à connotation écologique que toutes les ententes commerciales qui l'ont précédé et le Canada en a été l'un des ardents partisans », a ajouté le ministre.

Le Canada a entamé cet examen environnemental peu après le début des négociations. « En fait, il est l'un des premiers pays à exiger l'examen des politiques gouvernementales sur le plan de l'environnement », a précisé M. Charest.

Le comité chargé de l'examen environnemental de l'ALENA avait deux objectifs fondamentaux à atteindre. Il devait, tout d'abord, veiller à ce qu'on tienne compte des considérations d'ordre écologique tout au cours des négociations. Ensuite, il devait vérifier, preuves à l'appui, les conséquences que l'accord

pourrait avoir sur l'environnement et faire en sorte que le Cabinet puisse les étudier en même temps que le texte de l'accord.

Durant les négociations, les représentants du comité se sont réunis régulièrement avec l'équipe canadienne de négociations. Les membres du comité conseillèrent ceux de l'équipe de négociations sur les répercussions que pourraient avoir sur l'environnement les différentes options offertes aux négociateurs.

Les membres du comité ont également pu compter sur la collaboration des provinces, des organisations écologiques et des Canadiens et Canadiennes à titre individuel. Les représentants des milieux environnementaux ont participé aux travaux du Comité consultatif sur le commerce extérieur (CCCE) et du Groupe de consultation sectorielle sur le commerce extérieur (GCSCÉ), ce qui a grandement aidé le gouvernement à formuler les positions qu'il a adoptées durant les négociations.

M. Charest a précisé qu'il allait rencontrer ses homologues à Washington, le 17 septembre, afin d'élaborer une stratégie pour aborder les questions écologiques dans une perspective continentale. Il s'agira, pour les États-Unis, de M. William Reilly, administrateur du Environmental Protection Agency, l'organisme américain de protection de l'environnement, et, pour le Mexique, de M. Luis Donaldo Colosio Murrieta, secrétaire du Développement social.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874